Image not found or type unknown

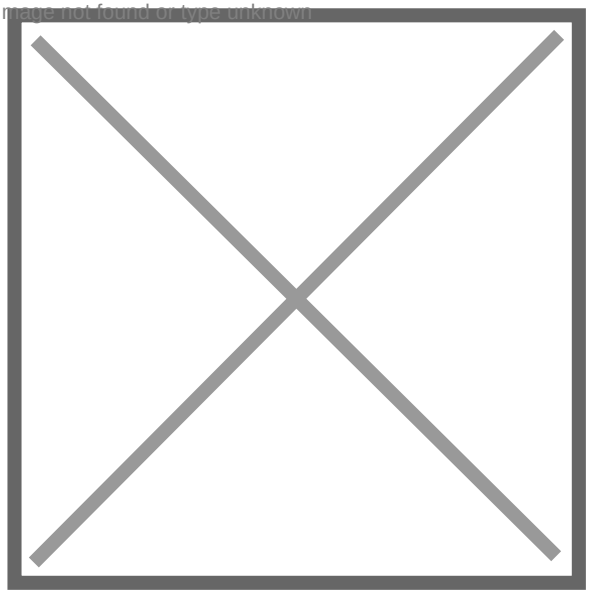

Loi sarkozy sur le pouvoir d'achat

Par **xilef**, le **13/02/2008** à **01:02**

si sarkozy veut augmenter le pouvoir d'achat qu'il diminue la TVA ou augmente les salaires mais je ne vois pas le rapport avec la diminution de la caution, il existe le locapass ce qui était parfait...je suis propriétaire bailleur et je suis comme la plupart des propriétaires scandalisé par cette loi...j'ai l'intention de demander toujours 2 mois de caution à mes locataires car mes appartements sont très beaux avec cuisine équipée, électroménager de marque, etc... ai je le droit de demander 1 mois de caution pour l'appartement et un pour la cuisine équipée? Merci de votre réponse...

Par **Jurigaby**, le **13/02/2008** à **01:42**

Bonjour.

Non, la cuisine équipée fait partie de l'appartement en ce qu'ils sont des immeubles par destination.

Par **xilef**, le **14/02/2008** à **00:49**

Bonsoir,
Merci de votre réponse...Mais j'ai malgré tout bien l'intention de demander tjs 2 mois de "dépot de garantie"...comment puis je contourner la loi? est il possible par exemple de demander 1 mois de dépot de garantie et un mois d'avance sur loyer? Que me conseillez vous? Merci de votre nouvelle réponse...

Par **Jurigaby**, le **14/02/2008** à **01:14**

Bonjour.

Je suis désolé mais dans le cadre de ce site "gratuit", nous n'avons pas le droit de faire du conseil juridique.

la seule chose que nous pouvons faire légalement, c'est d'informer les gens sur la situation juridique qui leur est applicable mais non de les conseiller, surtout en ce qui concerne le détournement éventuel de la Loi.

J'espère que vous comprenez.

La loi est dure mais c'est la loi..

Par **Louis4612**, le **06/03/2008** à **11:20**

BONJOUR / Je suis petit propriétaire bailleur, et en général j'ai des relations plutôt bonnes avec mes locataires.
Mais en parlant de toilettes bouchées, c'est souvent les locataires qui y mettent n'importe quoi, et qui devraient dans ce cas, se débrouiller par eux-memes. On en a vu mettre de la Végétaline chaude dans les WC, elle se solidifiait et formait un bouchon. Si ce locataire avait été propriétaire, il aurait bien été obligé de se débrouiller par lui-même. J'avais une spécialiste qui prenait le WC pour une poubelle. Et j'étais le "boy" de service pour déboucher les ch.... Et en plus, elle était pressée, il fallait venir tout de suite. La dernière fois, je lui ai dit que je ne reviendrais plus, qu'il ne fallait pas confondre poubelle et WC.
Une autre fois le lavabo était bouché, elle ne comprenait pas d'où ça venait, ce n'était soi-disant pas de sa faute. J'ai démonté le siphon, et il y avait 4 ou 5 cailloux décoratifs en couleur. Je lui ai dit qu'il devait y avoir un fantome qui avait dû mettre ces cailloux.
Lorsque je lis les forums, et que j'entends des horreurs sur les propriétaires, il doit bien y avoir des négligeants, mais il ne faut pas généraliser. Je fais plein d'intervention que normalement je n'aurais pas à faire et pour la gloire.
Lorsqu'un mécanisme de chasse ne fonctionne pas, c'est moi qui le change dans tous les cas, entièrement à mes frais, idem joints de robinet.
Ceci dit, je le fais avec plaisir, à condition toutefois qu'on n'exagère pas de ma bonne volonté.
De plus le dépôt de garantie, je ne l'ai jamais pris en totalité, et je propose l'étalement sur 3 mois. TOUS LES PROPRIETAIRES NE SONT PAS DES SAUVAGES, QU'ON SE LE DISE.
QUANT AU DEPOT DE GARANTIE, JE N'AI JAMAIS ATTENDU DEUX MOIS POUR LE RENDRE, ILS L'ONT SOUS HUIT JOURS, ET PARFOIS EN PARTANT.

Par **Louis4612**, le **06/03/2008** à **11:29**

PS : Quant au dépôt de garantie, réduit à l'équivalent d'un mois de loyer, c'est parfaitement injuste.
Heureusement que la plupart des propriétaires refont eux-mêmes les peintures et les papiers

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés

peints, de même que les sols. Si on voulait à chaque fois appeler une entreprise, avec l'équivalent d'un an de loyer, on ne ferait pas grand chose. Si on se retrouve avec un papier peint (posé un an auparavant) et lacéré par un jeune chien, s'il faut refaire une seule pièce, même petite 12 m2, il faudra plus de 1000 euros, et si c'est tout le logement!!!!
BAILLEURS, mes frères, soyez bricoleurs, c'est une question de survie, avant qu'on ne nous anéantisse complètement !!!!!

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés